

« *Quelle place pour l'art et l'artiste dans les programmes de renouvellement urbain ?* »

Compte-rendu journée d'étude du 12 décembre 2007

Repères

Pour cette première journée d'étude autour de la relation entre l'intervention artistique et les programmes de rénovation urbaine, plus de trente participants se sont mobilisés (près d'une cinquantaine en fin de journée) : une représentation presque parfaite des différentes familles d'acteurs (logeurs, socioculturels, collectivités, artistes, chefs de projet...). Les débats ont porté sur les modes d'agir et plus particulièrement sur les nécessaires cohérences à définir entre la collectivité intercommunale, les collectivités concernées, les chefs de projets, les acteurs au plus près des habitants.

La présence d'Emanuel Négrier¹, « *candide qualifié* » durant cette journée a été déterminante pour mieux nous entendre, mieux qualifier les attendus (même si nous n'avons pas encore abouti). Il nous a permis de mettre en exergue nos incohérences, nos faiblesses, mais aussi les atouts liés à l'expérience du Pays de Montbéliard : « *Une telle journée est inimaginable à Montpellier !* » a-t-il précisé lors de la synthèse de fin d'après-midi.

Le retour à 17 h, aux élus de la commission N°5 de la Communauté d'Agglomération a permis d'une part de mieux expliciter le bien fondé de ce type de temps de travail « *hors les murs* » pour les acteurs de la ville, et d'autre part de donner à comprendre la complexité du lien à opérer entre social (le soft) et urbain (le hard). Notre initiative n'était pas hors-sujet, la semaine suivante, la Délégation Interministérielle à la Ville organisait des rencontres nationales intitulées : « *Projet de rénovation urbaine et contrat urbain de cohésion sociale, comment faire levier ?* » ou en clair, quel « *trait d'union* » - c'est le terme que nous avons consacré le 12 décembre - construire entre ces deux dispositifs à l'œuvre dans nos villes.

Enfin, nous avons pu, le temps de quelques témoignages d'acteurs, faire de « *l'archéologie sociale et artistique* », avec les présentations des projets tels que « *L'extraordinaire rue Jean Zay* » ou encore « *la Compagnie de Réanimation Sociale* », afin de mieux appréhender le futur proche, celui des projets à mettre en œuvre dans le temps des dispositifs et celui des habitants.

¹ Emmanuel Négrier est chercheur CNRS (CEPEL Montpellier). Son dernier ouvrage « *Une politique culturelle privée en France ? Les nouveaux commanditaires de la Fondation de France* (Ed l'Harmattan - 2006) traite de la relation entre art et société et pose le problème de la médiation territoriale.

Ce que nous retenons

La solide expérience des acteurs du Pays de Montbéliard (de 1980 à nos jours), avec toutefois un bémol : comment trouver le bon système d'harmonisation entre le volontarisme des acteurs-coordonateurs des programmes de rénovation urbaine et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la CAPM et les réalités des acteurs de terrain (notamment vis-à-vis des « commandes » et projets déjà à l'œuvre (Jardins de musique, projet résidence Will Menter de l'Allan, « Les arbres de la liberté »...)) ?

L'envie d'aller plus loin aujourd'hui. Ces journées d'études sont de bons outils d'anticipation. Le temps, les temps de chacun (élus, habitants, acteurs associatifs, logeurs, institutions...) ont été au cœur des débats : *« Prise de risque en regard des enjeux et des résultats visés ou temps choisi, raisonné, calibré ? »*

Une question de fond

Le rapport politique de la ville/politiques de droit commun, ou comment la politique de la ville interroge le droit commun grâce ou à cause de l'intervention artistique. Un vrai dilemme cornélien proposé par Emmanuel Négrier : *« Des projets d'arts tels que ceux dont il est question doivent-ils, parce qu'ils participent d'un programme de rénovation urbaine, se couler dans le moule des dispositifs ordinaires de "la politique de la ville" ? Ou bien, parce qu'ils sont artistiques, doivent-ils s'en émanciper comme une sorte de parenthèse dans l'ordinaire de l'action publique ? Quelle est la bonne mesure de l'adéquation réglementaire et de l'exception artistique ? ».*

Ce qu'il en reste et ce qu'il reste à faire

1. Les dimensions de l'action

- A. Le politique (instrumentalisation/conquête)
- B. Le temps (fixer des étapes/donner du temps au temps)
- C. La cohérence (tout aligner/oser la diversité, être modeste sur l'idéal)
- D. La conflictualité (l'assumer pour la dépasser/contrainte du consensus)

Pour ces points mis en lumière lors de la journée, les valeurs partagées en apparence par les participants sont claires :

- *une nécessaire implication des élus à partir d'une place à définir,*
- *se donner du temps et ne pas imposer une marche forcée,*
- *ne pas rêver à une cohérence absolue de tout pour assumer les conflits possibles.*

2. Les modalités à discuter

- A. La participation : qui participe, à quel moment ? Selon quelle modalité (interindividuelle ; collective-représentative) ?
- B. Le partage de la décision : qui y est associé : les partenaires, les habitants ? Selon quelle procédure ? Un comité par quartier, un comité d'ensemble ?
- C. Les choix (localisation, artiste) : quelle procédure adopter ?
- D. La médiation : quelles compétences valoriser-hiérarchiser ? Un médiateur ou une équipe ? Montbéliardais(e) ou d'ailleurs ?
- E. L'aboutissement - le cahier des charges : quel catalogue de règles communes ? Quelle souplesse pour le cahier des charges à chaque artiste ?

Pour ce dernier point, les participants sont invités à nous retourner leurs propositions afin de pouvoir donner une dimension opérationnelle à notre deuxième journée de travail prévue le jeudi 24 janvier 2008.